CODE 30

CCI NÎMES

ENQUÊTE ENTREPRISES

La lettre trimestrielle de conjoncture gardoise

N°67 – 3ème trimestre 2015

Après le léger rebond de pré-saison, retour des tensions.

Marges comprimées, baisse des investissements et du chiffre d'affaires, le troisième trimestre 2015 n'a pas été favorable aux entreprises gardoises. Sur le plan du tourisme, le mois de juillet a été difficile *(source enquête de conjoncture saison 2015, ADRT)* en raison de l'épisode caniculaire avec plus d'un professionnel sur deux stipulant une baisse de son activité.

Méthodologie

Un panel d'entreprises gardoises est interrogé tous les trimestres sur l'évolution de sa situation. Les entreprises interrogées sont représentatives du tissu économique local.

Cette publication présente les résultats du troisième trimestre 2015 (juillet, août, septembre).

L'enquête a été menée par téléphone et par mail du 5 au 14 octobre 2015.

242 entreprises ont répondu.

Nous les remercions de leur précieuse participation.

Le chiffre d'affaires reste en recul

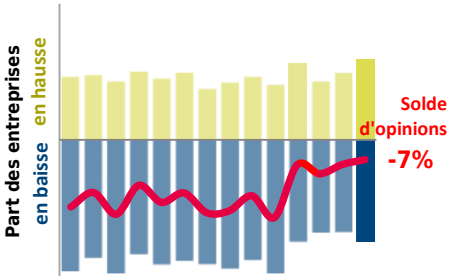

Même si c'est dans de moindres mesures que l'an dernier, le **chiffre d'affaires** reste majoritairement en baisse dans le Gard.

Les emplois retrouvent leur stabilité

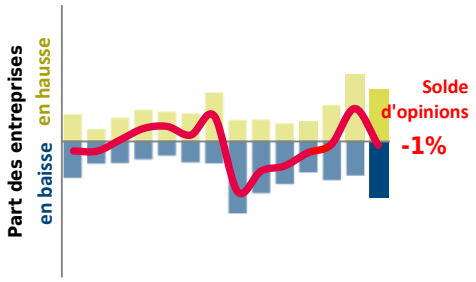

Après le rebond d'avant saison touristique, les emplois retrouvent une quasi stabilité.

Chute libre des investissements

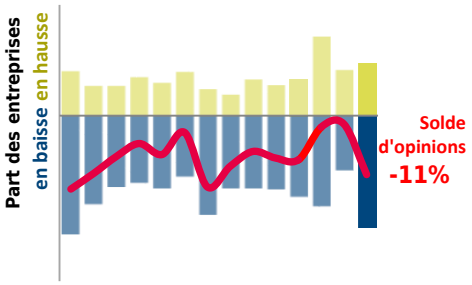

En dehors des plus de 20 salariés, les entreprises baissent leurs investissements, et ce plus particulièrement chez les prestataires de services**.**

Les trésoreries restent tendues

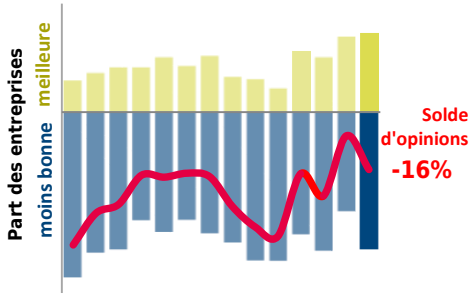

Les tensions sur les trésoreries restent prégnantes. Elles touchent **le secteur du commerce et plus spécialement ses petits établissements**.

Indice de Confiance

La confiance des entreprises gardoises reste stable.

(note de confiance sur 10 pour les 12 prochains mois).

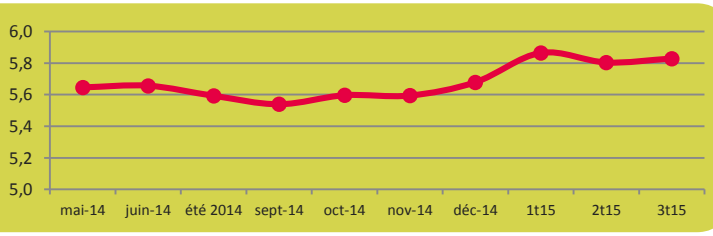

Note de lecture des graphiques *: la courbe rouge indique le solde d'opinions des chefs d'entreprise gardois. Il est le résultat de la soustraction des parts de réponses « en hausse » et des parts de réponses « en baisse » par rapport au mois précédent.*

ZOOM sur…

Modification du seuil des marchés publics

L'Article 28 du code des marchés publics prévoit une procédure adaptée qui permet de passer un marché sans publicité ni concurrence préalable si les circonstances le justifient ou si le montant estimé de ce marché est inférieur à un certain seuil. Ce seuil passe de **15 000 €HT à 25 000 €HT** au 1er octobre 2015.

Quel est l'impact de ce changement pour les entreprises gardoises ? Ceci constitue-t-il une opportunité ou un risque ?

➔ Dans le Gard, 3 entreprises sur 4 n'ont pas entendu parler de cette information

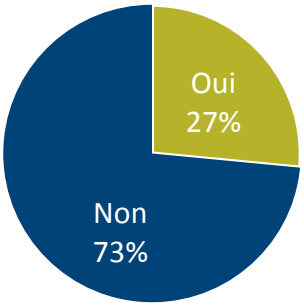

Seule une entreprise sur quatre déclare être informée de cette modification du seuil du montant des marchés publics.

➔ « Une opportunité », selon 1 entreprise sur 3

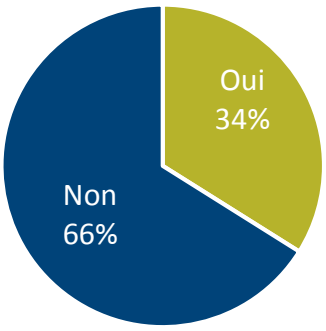

Si une entreprise sur quatre y voit une opportunité, ce point de vue n'est pas partagé par toutes les entreprises. **Certaines y voient un risque de concurrence accrue entre les petites entreprises.** Par ailleurs, les entreprises soulignent des délais de paiement longs avec les services publics alors que les petites entreprises ont besoin de trésorerie rapidement. Le risque de copinage a également été soulevé.

➔ Un moyen de faciliter l'accès des entreprises locales aux petits marchés publics ?

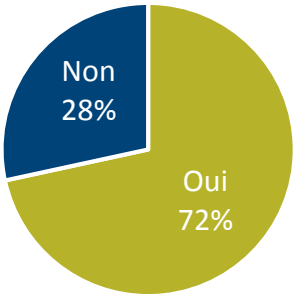

Pour 3 entreprises sur 4, cette modification constitue un moyen de faciliter l'accès des entreprises locales aux petits marchés publics.

Ces résultats vous intéressent et vous souhaitez en savoir + ? Contactez-nous !

Si comme la majorité des entreprises concernées vous souhaitez vous aussi **être conseillé ou formé pour gagner davantage de marchés publics**,

Contactez-nous !

Elisabeth DURFORT

Elisabeth-durfort@nimes.cci.fr

04 66 879 959

CODE 30
CCI NÎMES

Centre d'Observation Départemental Economique de la CCI Nîmes

Contact :
Caroline SEIGNEURET
T. 04 66 879 964
F. 04 66 366 110

www.code30.cci.fr

www.nimes.cci.fr